

Réf: Dossier N° : 10335

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « FOUSSENI MAMADOU COMPAGNY » en abrégé «FMC
SARL »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE, 23 BP 809
ABIDJAN 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Janvier 2015, et enregistrés au CEPICI le 19 Janvier 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « FOUSSENI MAMADOU COMPAGNY » en abrégé «FMC SARL ».

Objet: Distribution de produits pétroliers, Négoce de produits agricoles, transport et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE, 23 BP 809
ABIDJAN 23**

GERANT: Monsieur COULIBALY FOUSSENI.

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-1454 du 20/01/2015 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°513 du 20/01/2015

Pour Avis

Le CEPICI

